

Accompagner les collectivités vers l'éco exemplarité

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes du Pays de Redon

66 Rue des Douves Bp 70519 www.cc-pays-redon.fr

MARIE Véronique Bretagne veronique.marie@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé EMPLOYE, , ADMINISTRATION PUBLIQUE, PREVENTION DES DECHETS, DECHETS VERTS,, BIODECHET, CONTENEUR, BROYEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La Communauté des Communes du Pays de Redon accompagne les communes et les équipements communautaires dans la mise en place d'actions de prévention des déchets. Cette dynamique est engagée autour de 3 actions :

- -réduction et recyclage des déchets sur les lieux de travail de la collectivité et des communes :biodéchets, déchets verts, papiers de bureau, piles, cartouches d'encre, gros cartons, emballages, lampes, bio-déchets
- -l'adoption de la charte éco-crèche dans les multi-accueils de la petite enfance (5 établissements et 1 en projet)
- -groupement d'achat papier de bureau

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Cette action vise la mobilisation des agents de l'intercommunalité et municipaux afin de mettre en place et partager une culture de la prévention des déchets. Plus précisément les objectifs concernent :

- la sensibilisation des agents aux enjeux de la prévention
- la réduction et valorisation des déchets verts des communes

Page

- la mise en place du compostage dans les équipements intercommunaux (crèches en lien à la charte éco-crèche, services techniques et administratifs)
- les achats groupés de produits et fournitures de bureaux éco-labellisés

Résultats quantitatifs:

L'accompagnement et la mobilisation des agents a permis de :

- -mettre à disposition un kit de 1500 gobelets réutilisables pour les réunions, manifestations et événements au niveau intercommunal. Les gobelets sont réservés via l'intranet de la collectivité. 28 emprunts réalisés équivalents de 1870 gobelets jetables évités.
- -réaliser 17 démonstrations de broyage sur 2 ans dans les communes permettant d'éviter 70 t de déchets verts
- -mettre en place 4 sites de compostage en établissements intercommunal : 2 crèches, 1 services technique de la com. communes, 1 restaurant municipal. 5 sites sont en projet.
- -réaliser 15 animations spécifiques à destination du personnel intercommunal et municipal sur la prévention des déchets : ateliers fabrication de produits d'entretien écologiques, réduction des déchets verts à la source, compostage, opérations de collecte de déchets spécifiques, expositions.
- -mettre en place 1 groupement d'achats intercommunal autour du papier associant 16 communes et la collectivité
- -mettre en place des points tri et collectes séparatives des flux recyclables et spécifiques sur 6 communes et 7 établissements intercommunaux

Résultats qualitatifs :

Cette dynamique d'éco-exemplarité a permis de faire prendre conscience des alternatives de prévention et de mobiliser largement sur les aspects concrets de la réduction des déchets. Les communes sont aujourd'hui forces de proposition pour initier et porter des projets, l'intercommunalité soutient techniquement et coordonne les projets. La prévention des déchets contribue à questionner les pratiques et favoriser l'adoption de gestes moins impactant vers l'environnement. La valorisation des actions devra favoriser le partage des expériences menées et encourager l'amélioration de celles en cours ou en projet.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Février 2013 : recrutement animatrice prévention

Mars - juillet 2013 : rencontre des communes et services CCPR pour réaliser des enquêtes et identifier les pratiques

Août - décembre 2013 : lancement des démonstrations de broyage, mobilisation des agents techniques des communes autour de la réduction des déchets verts

Janvier 2014 : accompagnement des services CCPR et lancement des projets en interne

Septembre 2014 : lancement groupe de travail achat de papier, formation aux achats responsables agents et élus.

Janvier 2015 : suivi des actions, poursuite de l'accompagnement

Année principale de réalisation:

2013

Moyens humains:

Responsable Environnement (0,1 ETP - projet groupement d'achats papier)

Chargé de mission prévention des déchets (0,3 ETP)

Animatrice prévention (0,8 ETP)

Ambassadeurs tri et prévention (8 jours sur les animations)

Agents techniques (20 jours sur les opérations de broyage)

Moyens financiers:

L'animation et l'accompagnement sont inclus dans le PLP : 14 600 euros de charges liées à l'éco exemplarité en 2014.

Moyens techniques:

Accompagner les communes vers l'éco exemplarité

Broyeurs pour les démonstrations

Outils pour le tri des recyclables et déchets spécifiques

Composteurs, bio seaux

Autres outils pour la réalisation des animations

Supports de communication

Partenaires moblisés :

Prestataires de service de broyage

CPIE Val de Vilaine sur les animations fabrication de produits d'entretien écologique et gaspillage alimentaire

VALORISATION

Facteurs de réussite :

S'appuyer sur les services fonctionnels de la collectivité : communication et informatique pour l'aide à la création et la mise à disposition d'outils, la diffusion de messages (mailing list)

Difficultés rencontrées :

Développer des actions à partir des pratiques existantes au sein des services, laisser une place à la valorisation des contributions des agents

Recommandations éventuelles:

Afin de maintenir une dynamique auprès des cibles il faut mettre en place un accompagnement dédié avec une animation spécifique interne : nombreux liens à tisser avec les élus, les agents et les services supports. Veiller à travailler en transversalité.

Type de programme : Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



Dernière actualisation de la fiche : octobre 2019

Fiche action réalisée sur le site : <u>www.optigede.ademe.fr</u>

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.